

Procès-verbal du conseil municipal
- JEUDI 10 OCTOBRE 2024 -



Commune de Montgailhard

* * *

L'an deux mille vingt-quatre, le dix du mois d'octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Montgailhard, dûment convoqué le 04 du mois d'octobre, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances (salle du conseil de la Mairie de Montgailhard), sous la présidence de **Madame Elisa BARBONE**, Maire.

↳ **Présents :**

(Par ordre alphabétique)

- Mesdames BARBONE Elisa, CERT Nathalie, GERAUD Charlotte, LOUBET Danièle, MARC Aurélie, TRIAY Corinne
- Messieurs AYTER Eric, MAURY Guillaume, PUNTIL Jean, ROMAGNOLI David, TOURENQ Regis, VIDAL Sébastien.

↳ **Absents représentés :**

- Mesdames Léa MIROUSE (procuration à Aurélie MARC) et Laurie MESSANA (procuration à Nathalie CERT)
- Monsieur Sébastien FERNANDES (procuration à Charlotte GERAUD)

↳ **Absent (non représenté) :**

↳ Mme Aurélie MARC est nommée secrétaire de séance.

Les délibérations prises lors du conseil municipal du 26 septembre 2024 sont présentées par la Maire.

N°04 : DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CM AU MAIRE

N°05 : DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES

N°06 : DESIGNATION DES DELEGUES AU SDE09

N°07 : DESIGNATION DELEGUE AGEDI

N°08 : DESIGNATION DELEGUE A LA DEFENSE

N°09 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS CLSPD

N°10 : DESIGNATION DES DELEGUES AU COMITE DE GESTION DU BOULODROME

N°11 : DESIGNATION DES DELEGUES A L'ASSOCIATION TRELIVAN

N°12 : DESIGNATION DES DELEGUES AU CNAS

N°13 : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

N°14 : ELECTION DES MEMBRES DE LA CLECT

N°15 : VOTE DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU CM AU CA DU CCAS

N°16 : ELECTION DES MEMBRES DU CM AU SEIN DU CA DU CCAS

* * *

⇒ **Validation du compte-rendu du conseil municipal du 26 septembre 2024** : En l'absence de toute remarque ou demande rectificative le compte-rendu du conseil municipal qui s'est tenu le 26 septembre 2024 est validé.

⇒ Indemnité de Fonction des Elus :

Mo : Madame la Maire explique le fonctionnement de l'enveloppe des indemnités.

Madame la Maire rappelle qu'il a été décidé de garder la même structure d'indemnité. Le choix a été fait d'indemniser, les conseiller.es délégué.es ainsi que les conseiller.es

Elle propose de fixer les taux suivants :

Structure 1M + 3 A + 3CD	Taux proposés	Montants bruts
Maire	49,90%	2 051,15 €
Adjoint 1	12,90%	530,26 €
Adjoint 2	12,90%	530,26 €
Adjoint 3	7,50%	308,29 €
Cons dél 1	7,00%	287,74 €
Cons dél 2	7,00%	287,74 €
Cons dél 3	7,00%	287,74 €
8 Conseillers	0,85%	279,52 €
Totaux		4 562,67 €

L'enveloppe globale reste inchangée soit 4 562,67€ par mois pour de le budget de la commune.

<i>Nbre votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Nul</i>	<i>Abstention</i>	<i>TOTAL</i>
15	15				15

⇒ Autorisation de poursuites :

Mo : Madame la Maire lit le projet de délibération et notamment l'article du code des collectivités territoriales pour donner le pouvoir au comptable d'engager des poursuites.

<i>Nbre votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Nul</i>	<i>Abstention</i>	<i>TOTAL</i>
15	15				15

⇒ Cession d'une partie d'une parcelle communale :

Mo : Explication de l'historique du dossier par Guillaume MAURY, anciennement conseiller délégué à l'urbanisme.

La délibération a été prise lors du conseil municipal du mois de juin 2024.

Sur demande du notaire il faut la modifier en mentionnant :

- Préciser qu'il ne s'agit pas d'une cession à titre gratuit, mais d'une cession à l'euro symbolique
- Constaté que la désaffectation du bien à l'usage du public a bien été réalisée

<i>Nbre votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Nul</i>	<i>Abstention</i>	<i>TOTAL</i>
15	15				15

Questions et informations diverses :

- Réunion de l'Agglo
- PCS M. MPAGA : voir chef de projet
- Forum des projets de la transition : présentation par Mme LOUBET.
- Visite Jean-Jacques MICHAU le 15/12/2024
- Question sur les logements illégaux et insalubres sur la commune

Fin du conseil à 21h44